

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 7 septembre 2017 à 20 h 00 sous la présidence de Monsieur MOINET Claude, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline, LIZERE Aurélie, ADAM Nathalie, Messieurs MOINET Claude, BOLZON Jean, CHIARADIA Jacques, GERAUD Philippe, LAMY Etienne, MICHELIN Dominique, GERAUD Philippe, PRADEL Bernard.

Secrétaire de séance : Madame ADAM Nathalie.

Après lecture du dernier compte rendu, on passe à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire félicite les quatre nouveaux élus et leur souhaite la bienvenue au sein du Conseil Municipal.

Motion relative à la décision gouvernementale portant sur le dispositif des contrats aidés.

Monsieur le Maire rappelle qu'une motion citée ci-dessus a été proposée par le Conseil Départemental.

Cette motion :

- **EXPRIME** sa vive inquiétude quant aux effets néfastes d'une telle mesure sur la vie associative, les budgets des collectivités locales, des EHPAD et sur l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- **SOULIGNE** l'absence de concertation préalable avec l'ensemble des acteurs concernés et la précipitation avec laquelle cette mesure est mise en œuvre ;
- **DEMANDE** au Gouvernement de réexaminer sa position sur le sujet afin de donner sens au pacte de confiance souhaité par le Président de la République avec les collectivités locales et de tenir compte de l'utilité majeure des contrats aidés.

Le Conseil Municipal approuve cette motion 10 voix pour 1 abstention.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AU SDEE 47 REMPLACEMENT SUPPLEANT.

Suite aux élections partielles en date du 03/09/2017.

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne (Sdee 47), qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du département.

Il informe qu'il y a lieu de remplacer le suppléant démissionnaire élu.

Mr PRADEL Bernard est candidat et est élu à l'unanimité.

Objet :

Remplacement délégués S.I.V.U Chenil Fourrière de Lot et Garonne

Suite aux élections partielles en date du 03/09/2017,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il doit être procédé au renouvellement des délégués représentant la Commune au S.I.V.U Chenil Fourrière de Lot et Garonne.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire et après avoir délibéré, élit comme délégués :

Titulaire :	ADAM Nathalie	11 voix
Suppléant :	NARDI Jean-Claude	11 voix

Divers :

Monsieur MICHELIN Dominique demande à être remplacé au poste de délégué au tourisme à la Communauté de Communes Lot et Tolzac, car ses heures de travail ne correspondent pas avec les horaires des réunions, Mr Bernard PRADEL propose de remplacer Mr MICHELIN Dominique. Le Conseil Municipal à l'unanimité confie ce poste à Mr PRADEL.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.